

À fond les projets

Le Fonds du Grand Mouvement

150 M\$ pour donner vie à des projets au Québec et en Ontario

Depuis 120 ans, la force de la collectivité est le moteur de nos actions. Nous lançons à présent un fonds d'envergure qui permettra d'aider nos communautés à prospérer. D'ici 2024, 150 M\$ seront attribués à des projets visant à soutenir la vitalité socio-économique des régions et de leurs entreprises.

Travaillons ensemble à favoriser les projets innovants qui dynamisent l'éducation, l'environnement, l'emploi et l'entrepreneuriat.

Pour plus d'information sur les orientations et les critères d'admissibilité du Fonds du Grand Mouvement, ou pour soumettre un projet, communiquez avec votre caisse.

Unissons nos forces pour réinventer demain.

Pour plus d'information, visitez
desjardins.com/grand-mouvement/



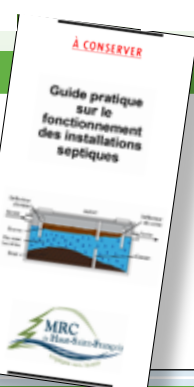
MRCHSF environnement

Municipalité régionale de comté du
Haut-Saint-François

En 2020, nous ne pourrons pas vous donner une date exacte pour la vidange de votre fosse. La station d'épuration des eaux usées de East Angus, qui est responsable du traitement de nos boues de fosses septiques, doit faire d'importants travaux. Les vidanges débuteront au cours du mois de juillet.

Entretien

Il est important de bien dégager vos couvercles afin que le mesureur puisse effectuer ses lectures. Si votre installation possède un préfiltre (situé juste avant le champ d'épuration), il est primordial de le nettoyer au moins deux fois par année. Pour plus de détail, référez-vous au «*Guide pratique sur le fonctionnement des installations septiques*» disponible au : <http://mrchsf.com/environnement-fosses-septiques.html>



Fosses scellées

Les propriétaires qui possèdent une fosse scellée ou un puisard doivent appeler au 819 560-8401 s'ils désirent faire vidanger leur installation septique.

Fosse scellée : une vidange aux deux ans
Puisard : une vidange aux trois ans

Conseils pratiques

Vos eaux usées s'évacuent mal ? Vous avez probablement un bouchon de papier de toilette dans le tuyau d'entrée de votre fosse. Vous pouvez vous-même rétablir la situation en faisant tomber le bouchon à l'aide d'un bâton. Votre installation septique n'est pas une poubelle. Vous ne devriez jamais jeter : serviette humide, tampon, serviette hygiénique, graisse, huile, essuie-tout, condom, pansement, etc.

Crédit d'impôt

Nouveau crédit d'impôt remboursable de 20 % pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles. Le propriétaire doit avoir une entente avec un entrepreneur avant le 1^{er} avril 2022 pour être admissible.

dépense admissible	2500 \$	dépense admissible	5000 \$	dépense admissible	30 000 \$
crédit d'impôt	0 \$	crédit d'impôt	500 \$	crédit d'impôt	5500 \$

Fosses septiques

Une distance physique de 2 mètres doit être respectée entre le mesureur et le propriétaire.

MESURE DES FOSSES

Fonctionnement

Les mesureurs visitent les propriétés qui possèdent un champ d'épuration. La fosse septique sera vidangée si l'épaisseur de la couche d'écume est égale ou supérieure à 12 cm ou si l'épaisseur de la couche de boues est égale ou supérieure à 30 cm.

Où et quand ?

Ascot Corner : 14 au 28 août

Bury : 28 mai au 4 juin

Chartierville : 17 au 19 juin

Dudswell : 2 au 21 juillet

East Angus : 27 mai

Hampden : 5 et 8 juin

La Patrie : 9 au 11 juin

Lingwick : 11 au 13 août

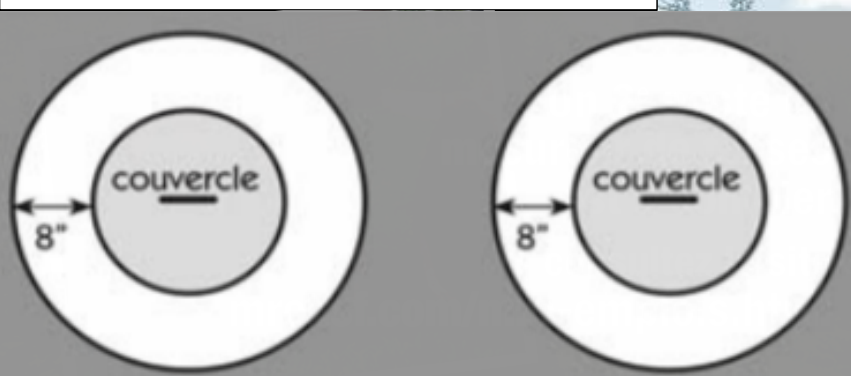
Newport : 22 juin au 30 juillet

Saint-Isidore-de-Clifton : 12 au 17 juin

Scotstown : 4 juin

Weedon : 21 juillet au 10 août

Westbury : 19 au 27 mai



Pour plus d'information :
<http://mrchsf.com/environnement-fosses-septiques.html>
rene.vachon@hsfqc.ca
819 560-8401